

## Modalités de règlement des frais spécifiques à la formation (500€)

Vous venez de réaliser votre inscription administrative en ligne. Vous avez dû (sauf dans le cas d'une prise en charge totale des frais de scolarité par un financeur tiers (employeur, Pôle Emploi, Région, Opco...)), vous acquitter des droits nationaux (170€ pour les licences, 243€ pour les masters).

Il vous reste donc les frais spécifiques à la formation à régler (500€).

Vous pouvez également réaliser cette étape avant l'inscription administrative si besoin.

**Vous avez plusieurs possibilités :**

- 1 - Financement par le CPF (Compte Personnel de Formation).
- 2 - Financement personnel
- 3 - Financement employeur ou OPCO

**Annexes :**

A - Exonérations

B - Modalités de règlement

## 1 - Financement par le CPF

**NB :** Vous ne pourrez mobiliser votre CPF que sur la partie « frais spécifiques à la formation » à hauteur de 500€ maximum.

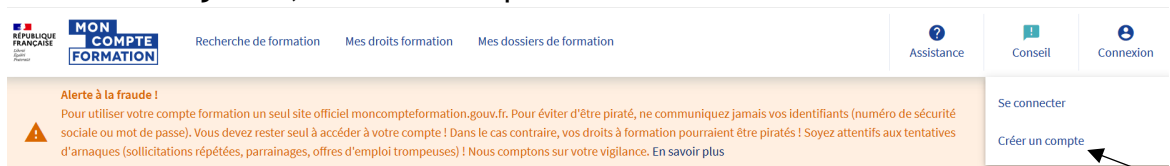
Si vous souhaitez demander une exonération, prenez connaissance de la rubrique [Exonérations](#)

avant toute démarche. L'exonération ne sera possible que si vos droits CPF sont inférieurs à 500€ et si vous pouvez y prétendre en fonction de votre quotient familial.

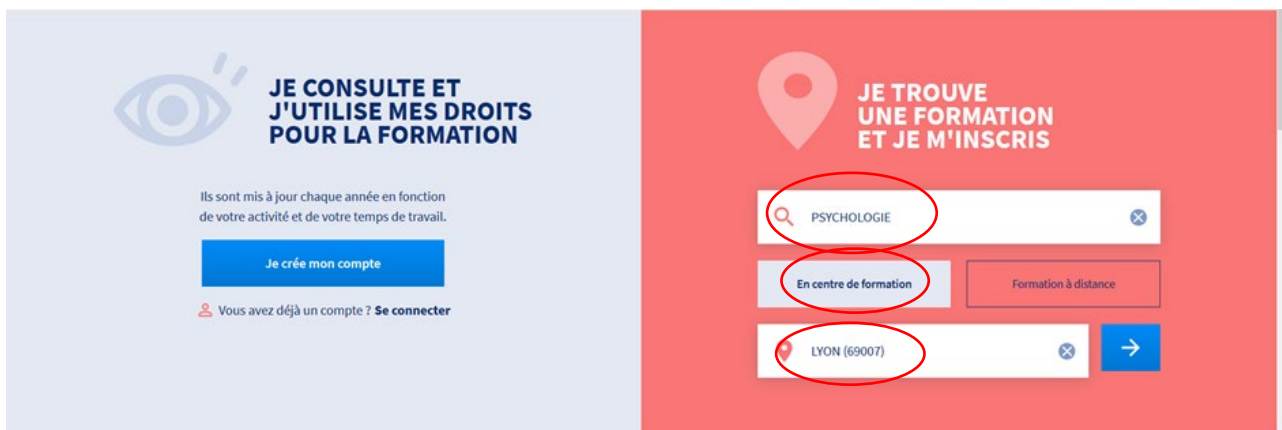
### Comment faire ?

Etape 1 : déposez votre demande durant la période suivante : entre le 29 juin et le 2 septembre (accès fermé du 23 juillet au 22 août)

1. Rendez-vous sur la plateforme [MonCompteFormation](#).
2. Si ce n'est déjà fait, créez un compte :



3. Dans le cadre rouge, saisissez les informations suivantes et cliquez sur la flèche bleue :



4. Cliquez sur la vignette qui correspond au diplôme (et à la mention visée s'il s'agit d'un master) et dont la formation est située à Bron. Dans la fenêtre qui s'affiche, vous pouvez vérifier dans le descriptif détaillé qu'il s'agit bien du CFP.

5. En bas de page, cliquez sur « S'inscrire à cette session ».
6. Suivez les indications.

### Etape 2 : le secrétariat CFP valide votre demande

Vous recevrez alors un mail automatique qui notifie la prise en compte par nos services de votre demande.

### Etape 3 : Confirmez votre choix

Retournez sur votre espace personnel et cliquez sur « Confirmer ».

## 2 - Financement personnel

*Si vous souhaitez demander une exonération, prenez connaissance de la rubrique [Exonérations](#)*

*avant toute démarche.*

Si non, suivez ces indications :

1. Envoyez un mail [psycho-cfp@univ-lyon2.fr](mailto:psycho-cfp@univ-lyon2.fr) en indiquant en objet « contrat de formation » et en précisant dans le corps du mail votre nom, votre prénom, votre numéro étudiant (si vous en avez un), votre niveau d'inscription, le nombre d'échéance de paiement souhaité (1, 2 ou 3 fois).
2. Le secrétariat CFP vous adressera votre contrat de formation accompagné du Règlement Intérieur.
3. Signez ces **deux documents** et renvoyez-les par mail **au format PDF** à : [psycho-cfp@univ-lyon2.fr](mailto:psycho-cfp@univ-lyon2.fr)
4. Réglez aux échéances choisies en suivant les indications de la rubrique : Modalités de règlement

## 3 - Financement employeur ou OPCO

Envoyez au secrétariat CFP par mail ou par courrier une attestation de prise en charge qui mentionne le montant pris en charge.

# ANNEXES

## Exonérations

Une exonération est possible selon le quotient familial pour les frais spécifiques à la formation uniquement (500€). L'exonération ne peut pas porter sur les droits nationaux.

Adressez votre dernier avis d'imposition ou votre avis de situation déclarative (2021 sur l'année 2020) à [psycho-cfp@univ-lyon2.fr](mailto:psycho-cfp@univ-lyon2.fr)

Si vous le souhaitez, vous pouvez [faire une simulation](#) sur l'outil en ligne.

Le secrétariat CFP vous adressera votre contrat de formation comportant l'exonération ainsi que le règlement intérieur. Renvoyez ces documents par mail ou par courrier au secrétariat CFP et réglez selon les modalités indiquées dans la rubrique ci-dessous.

## Modalités de règlement

Vous pouvez régler :

- Soit par **chèque** à l'ordre de l'Agent comptable de Lyon 2. Envoyez votre chèque à l'adresse suivante :  
**CFP - Institut de Psychologie**  
Université Lumière Lyon 2  
5, Avenue Pierre Mendès France  
69676 BRON CEDEX
- Soit par **virement** en indiquant en motif « FC CFP VOTRE NOM » :

Identifiant nationale de compte bancaire - RIB							
Code banque	Code guichet	N° de compte	Clé RIB	Domiciliation			
10071	69000	00001004332	66	TPLYON			
Identifiant international de compte bancaire - IBAN							
IBAN (International Bank Account Number)						BIC (Bank Identifier Code)	
FR76	1007	1690	0000	0010	0433	266	TRPUFRP1

TITULAIRE DU COMPTE :  
**UNIV LUMIERE LYON 2**      **AGENCE COMPTABLE**